BILAN(en €)

ACTIF		2019		2018
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de liaison				
Total Actif immobilisé	305 627	9 698	295 930	297 330
Immobilisations incorporelles et corporelles	10 214	9 420	794	2 155
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	10 214	9 420	794	2 155
- Terrains				
- Constructions				
- Immobilisations en cours				
Immobilisations financières	295 414	278	295 136	295 176
- Obligations	200 750	278	200 472	200 556
- Obligations, intérêts courus à recevoir	4 273		4 273	4 229
- Actions				
- Autres (FCP, etc.)	90 391		90 391	90 391
Créances et Comptes rattachés	27 162		27 162	28 900
- Donateurs et Organismes	12 162		12 162	27 120
- Autres créances	15 000		15 000	1 780
Valeurs mobilières de placement	35 023	148	34 875	97 040
- Fonds obligataires y compris coupons courus				
- Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)	35 023	148	34 875	97 040
Disponibilités	925 405		925 405	1 070 581
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	925 405		925 405	1 070 581
Charges constatées d'avance	564		564	
Total actif circulant	988 153	148	988 006	1 196 521
TOTAL ACTIF	1 293 781	9 845	1 283 935	1 493 851

	Total N	Total N+1 et suivantes	Total
Engagements donnés non affectés			
Engagements reçus non affectés	25 000	50 000	75 000
Engagements reçus affectés			

BILAN (en €)

PASSIF	201	19	2018	
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat	
Fonds associatif	300 000	300 000	300 000	
Dotation pérenne non consomptible				
Dotation statutaire FND				
Dotations complémentaires y compris Programme Entraide				
Apports des fondations abritées	300 000	300 000	300 000	
Dotation initiale	300 000	300 000	300 000	
Dotations complémentaires				
Dotations consomptibles				
Comptes de liaison	243	243	3 592	
Réserves affectées				
Report à nouveau	140 620	410 382	644 077	
Résultat de l'exercice		-269 762	-233 695	
Fonds dédiés	48 679	48 679	121 799	
- Fonds dédiés aux fondations abritées				
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	48 679	48 679	121 799	
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement				
- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide				
			_	
Dettes & Assimilées	794 394	794 394	658 079	
- Emprunts financiers divers				
- Dettes financières diverses				
- Fournisseurs et comptes rattachés	71 215	71 215		
- Dettes fiscales et sociales			860	
- Projets bénéficiaires restant à solder	722 647	722 647		
- Autres dettes	532	532	594	
Produits constatés d'avance				
TOTAL PASSIF	1 283 935	1 283 935	1 493 851	

Compte de résultat

	2019	2018	variation en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	768 819	780 759	-1,539
Dons manuels affectés	19 284		
Total des collectes	788 103	780 759	
Legs & donations	37 117	50 426	-26,399
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	17		
Loyers et récupérations des charges Reprise sur amortissements et provisions		1 228	-100,009
Quote-part s/ résultat de dotation consomptible			
Total des produits d'exploitation	825 236	832 413	-0,869
Missions sociales			
Projets engagés	816 314	713 925	14,349
	400 440	450 404	
Charges externes	162 418	152 404	-,
dont charges externes missions sociales		1 262	
Charges de personnel	180 551	186 912	-3,40%
Charges de personnel Administratif			
Charges de personnel Missions Sociales	110 840	109 422	1,30%
Charges de personnel affectées en Appel Public à la Générosité	69 711	77 489	-10,04%
Charges communes aux fondations abritées	22 504	22 622	-0,52%
Dotation aux amortissements et provisions	1 361	2 024	-32,77%
Autres charges- Impôts	65	1 816	-96,429
Total des Charges d'exploitation	1 183 213	1 079 703	9,59%
Résultat d'exploitation	-357 977	-247 290	44,76%
Produits financiers	15 326	14 543	
Charges Financières	231	948	
Résultat financier	15 095	13 595	11,03%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat avant variation des fonds dédiés	-342 882	-233 695	46,72%
Sous Total des Produits	840 563	846 956	
	1 183 444	1 080 651	
Sous Total des Charges			
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	121 799	121 799	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	-73 120		
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	48 679	121 799	
Total des Produits	962 362	968 755	-0,66%
Total des Charges	1 232 123	1 202 450	2,47%
Résultat de l'exercice	-269 761	-233 695	

CER 2019 de la Fondation SAINTE GENEVIEVE

	Emplois	Affect. par emploi		Ressources	Suivi des ress. collectées
Emplois	Compte de	des ress. collectées	Ressources	Compte de	auprès du public et
	résultat	auprès du public sur N		résultat	et utilisées sur N
		_	Report des ressources collectées auprès du public		410 382
			non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1 Missions Sociales	927 154	927 154	1 - Ressources collectées auprès du public	840 263	840 563
1-1 Réalisées en France	927 154	927 154	1-1 Dons et legs collectées	825 220	825 220
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	768 819	768 819
- versements a d'autres organismes agissant en France - Accompagnement des projets	110 840	110 840	- Dons manuel allectes - Leos et autres libéralités non affectés	37 117	37 117
			- Legs et autres libéralités affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement			1 -2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	15 343	15 343
			- Produits accessories aux rais d'apper à la générosité du public	/- 000	71
Z Frais de recherches de Tonds	720 207	720 207	- Produits inanciers	15 326	15 326
2 -1 Frais d'appel à la générosité du public	203 684	203 684	- Loyers et remboursement de charges		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	24,23%	•	2 - Autres fonds privés		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			3 - Subventions & Autres concours publics		
2-3 Charges liees a la recherche de subventions et autres concours publics			+ - Autres Produits		
2-4 Frais d'information et de communication	16 823	16 823	- Produits financiers		
9 Ergic do fonctionnomont	26 703	26 783	, רכל פוס		
	201.00	201.00			
- Frais de gestion	22 504	22 504			
- Frais de gestion immobilière	13 048	13 048			
- Charges financières	231	231			
		1 183 444			
1. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	1 183 444		- Total des resources de l'exercice inscrites au compte de résultat	840 563	
II - Dotations aux provisions			II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 880		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	26 000	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		73 120
IV - Excédent de ressources de l'exercice		,	V - Insuffisance de ressources de l'exercice	269 762	
V -TOTAL GENERAL	1 186 324		VI -TOTAL GENERAL	1 186 324	913 683
V - Parte des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées					
The first document of the first decision of					
ממו מפס במספים מחלופס מת ליומי מיומי					
VI - Neutralisation des dot, aux amort, des immo, innancees a compter de					
la 1ère application du règlt par les ress. collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès		1 183 444	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès		1 183 444
du public			du public		
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non		140 620
			utilisées en fin d'exercice		
	EVALUATION DES CON	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	AIRES EN NATURE		
Mesions sociales			Rénévolat		
Financial Control of the Control of	21 114		Presentations on nature Dons on nature	21 114	
	777			777	
IOIAL	71 114		IOIAH	411.17	



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

ANNEXE
FONDATION SAINTE-GENEVIEVE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

ANNEXE

1.	ACT	IVITE DE LA FONDATION	3
1.1 1.2 1.3	FAITS S	DE LA FONDATION	3
2.	REG	LES ET METHODES COMPTABLES	4
2.1 2.2		LEGAL DE REFERENCEPE COMPTABLES APPLIQUES	4
	2.2.2	Fonds dédiés	5
	2.2.3	Traitement des legs et donations	6
	2.2.4	Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	6
	2.2.5	Immobilisations corporelles et incorporelles	6
	2.2.6	Autres titres immobilisés	7
3.	Z 00	M SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)	7
4.	COM	IPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	8
4.1	Notes	SUR L'ACTIF	
	4.1.1	Immobilisations incorporelles & corporelles	
	4.1.2	Immobilisations financières	
	4.1.3	Disponibilités	9
	4.1.4	Créances	
	4.1.5	Créances clients et comptes rattachés	10
4.2		SUR LE PASSIF	
	4.2.1	Fonds associatifs	
	4.2.2	Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques	
	4.2.3	Etats des échéances des dettes	
	4.2.4	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
	4.2.5	Charges à payer	
5.	AUT	RES INFORMATIONS	12
5.2 5.3 5.4 5.5	EFFECT CONTRI HONOR CHARGI ENGAGE 5.6.1	Engagements donnés	12 13 13 13 13
	5.6.2	Engagements reçus	
6.	PRO	JETS SOUTENUS	14



1. ACTIVITE DE LA FONDATION

1.1 Objet de la fondation

La Fondation Sainte-Genevieve a été créée le 23 novembre 2010, dans le but de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication. La Fondation a une vocation pérenne. Elle est présidée de droit par l'évêque de Nanterre.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2019

- La Fondation Sainte-Genevieve a maintenu en 2019 le niveau de la collecte de 2018, soit 788 K€ collecté auprès du public. Toutefois, en raison de l'extinction de donations temporaires d'usufruit, le montant des legs et donations n'est plus que de 37 K€ versus 50 K€ en 2018.
- Pour permettre de financer 816 K€ de projets, avec 204 K€ de charges d'appel à la générosité du public, la FONDATION SAINTE-GENEVIEVE a puisé dans son report à nouveau et ses fonds dédiés à hauteur de 345 K€.

1.3 <u>Durée et période de l'exercice comptable</u>

Les Comptes de la Fondation Sainte-Genevieve sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

80 03



2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Sainte-Genevieve est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La Fondation Sainte-Genevieve correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2 <u>Principe comptables appliqués</u>

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (soustraitance: mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).



La Fondation Sainte-Genevieve comprend:

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- la répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consomptibles de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

2.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

FONDATION SAINTE GENEVIÈVE Initialité Mozaline collore Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la FONDATION SAINTE-GENEVIEVE. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION SAINTE-GENEVIEVE sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

2.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat

2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

2.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels 1 an
Matériel de bureau 5 ans
Matériel informatique 3 ans



Depuis 2012, a été appliquée la méthode par composants sur les constructions figurant en immobilisations : répartition des immeubles d'habitation en trois composants comme suit.

- pour 50 % Gros Œuvre

- pour 20 % Façades, Etanchéité, Couverture et menuiseries extérieures

- pour 30 % Agencements : Chauffage Climatisation

Ascenseurs monte-charges

Electricité câblage Plomberie et autres

Agencements intérieurs et décoration

Les durées d'amortissement de ces trois composants sont les suivantes :

Gros Œuvre: 80 ans taux: 1,25 %
 Façades: 40 ans taux: 2,50 %
 Agencements: 15 ans taux: 6,66 %

La répartition en trois composants et les durées d'amortissement des immeubles de bureaux se décomposent de la manière suivante :

Gros Œuvre: 60 ans taux: 1,67 %
 Façades: 30 ans taux: 3,33 %
 Agencements: 15 ans taux: 6,66 %

2.2.6 Autres titres immobilisés

Les obligations et les OPCVM à long terme sont comptabilisées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la FONDATION SAINTE-GENEVIEVE ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement.

80 Q3

3. ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2019. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.

60 60 60



4. **COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN**

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 214				10 214
TOTAL	10 214 €				10 214 €

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Matériel de bureau informatique, mobilier	8 059	1 361		9 420
TOTAL	8 059 €	1 361 €		9 420 €

4.1.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2019	Provision	Valeur Nette au 31/12/2019
Obligations	200 750			200 750	278	200 472
Obligations, intérêts courus à recevoir	4 229	4 273	4 229	4 273		4 273
Autres titres immobilisés	90 391			90 391		90 391
TOTAL	295 370 €	4 273 €	4 229 €	295 414 €	278 €	295 136 €

Les immobilisations financières correspondent au placement de la dotation de 300 K€ de la Fondation Sainte-Genevieve.



Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2019	Provision	Valeur Nette au 31/12/2019
Autres valeurs mobilières de placement	97 570	44 657	107 204	35 023	148	34 875
TOTAL	97 570 €	44 657 €	107 204 €	35 023 €	148€	34 875 €

Les 35 K€ de valeurs mobilières de placement au 31/12/2019 proviennent de dons de titres de donateurs. Les OPCVM seront vendues en 2020 afin de soutenir les projets de la Fondation.

4.1.3 Disponibilités

	31/12/2019	31/12/2018
Compte sur livret et Compte(s)	925 405 €	1 070 581 €
Courant(s)	925 405 €	10/0381€

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret. Les montants indiqués comprennent les soutiens accordés à des projets non encore versés (78 % des disponibilités) ainsi qu'aux Fonds Sepsac et fonds dédiés pour les orgues (5 % des disponibilités).

4.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT:			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	12 162	12 162	
Débiteurs divers	15 000	15 000	
TOTAL	27 162 €	27 162 €	

L'essentiel des créances provient des dons reçus au 31/12/2019 et non encore encaissés en fin d'exercice. Ils le seront en janvier 2020.



4.1.5 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	12 162		12 162	27 120
Autres créances	15 000		15 000	1 780
TOTAL	27 162 €		27 162 €	28 900 €

4.2 <u>Notes sur le Passif</u>

4.2.1 Fonds associatifs

20	019	2018
Valeur Nette <u>après</u> affectation Résultat	Valeur Nette <u>avant</u> affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du Résultat
300 000 €	300 000 €	300 000 €

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2019 à 300 000 €. Ils n'ont pas évolué depuis l'apport initial des fondateurs en 2010.

4.2.2 Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes éditées spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2019	410 382
Résultat 2019	-269 762
Report à nouveau au 31.12.2019	140 620 €

La Fondation Sainte-Genevieve dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce



résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Fonds dédiés spécifiques :

Fonds dédiés SEPSAC 31/12/2018	121 799
Variation 2019	76 000
Fonds dédiés SEPSAC 31.12.2019	45 799 €

Le fonds dédiés spécifique SEPSAC, issu de la dissolution d'une association, est destinée à soutenir des projets dans les domaines sociaux et éducatifs. 76 K€ ont été utilisés en 2019, soit un fonds dédié en fin d'exercice de 45 K€.

Deux autres fonds « Orgues » ont par ailleurs été créés afin de suivre l'affectation souhaitée par les donateurs pour les orgues de St-Jean-Baptiste de Neuilly et Sainte-Marie des Vallées de Colombes :

	Saint-Jean-Baptiste de Neuilly	Sainte-Marie des Vallées de Colombe
Dons 2019	8 400	10 884
Charges et soutien accordé 2019	6 660	9 744
Fonds dédiés Orgues 31.12.2019	1 740 €	1 140 €

4.2.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut	Moins d'1	1 à 5 ans	Plus de 5
	fin ex.	an		ans
Fournisseurs et comptes rattachés	71 215	71 215		
Sécurité sociale et autres organismes				
sociaux				
Autres dettes	532	532		
Projets bénéficiaires restant à solder	722 647	722 647		
TOTAL	794 394 €	794 394 €		

La Fondation vote en Comité exécutif des soutiens aux projets. Les associations bénéficiaires reçoivent ensuite un courrier d'engagement et sont invités à appeler les fonds au fur et à mesure de leurs besoins. Les versements s'effectuent ainsi en fonction de l'avancée des projets.

FONDATION SAINTE GENEVIÈVE

4.2.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournisseurs France	69 595	57 510
Fournisseurs factures non parvenues	1 620	
Valeurs nettes comptables	71 215 €	57 510 €

4.2.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 215	57 510
Dettes fiscales et sociales		860
DETTES FINANCIERES		
Soutiens de projets engagés à verser	722 647	599 116
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	532	594
DETTES	794 394 €	658 079 €

80 03

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Sainte-Genevieve loue ses locaux au 85 rue de Suresnes à Nanterre.

5.2 **Effectifs**

La Fondation Sainte-Genevieve bénéficie d'une équipe composée de permanents et de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à l'appel public à la générosité et une partie de leur temps aux missions sociales.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non- cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2018	3	2,46			3	2,46
2019	3	2,46			3	2,46



5.3 Contribution des bénévoles

Comme en 2018, la Fondation Sainte-Genevieve bénéficie en 2019 de la contribution de 9 bénévoles, représentant 1,7 ETP.

Année	Nombre de bénévoles	Total ETP
2018	9	1,70
2019	9	1,70

La Fondation Sainte-Genevieve dispose par ailleurs d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2019.

5.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 82 488 € dont 30 K€ au titre du contrôle légal et 52 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (974 200 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2019 pour la Fondation du FONDATION SAINTE-GENEVIEVE à 22 504 €.

5.6 Engagements hors bilan

5.6.1 Engagements donnés

La Fondation Sainte-Genevieve n'a pas pris d'engagements au 31/12/2019.

5.6.2 Engagements reçus

	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements reçus	75 000 €	25 000	50 000	

Les engagements reçus proviennent d'une donation temporaire d'usufruit. .



क्ष व्य

6. PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés Nombre Montant	
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	66	816 314
Charges externes pour projets		
Accompagnement et suivi des projets		110 840
Total des missions sociales Fondation	66	927 154 €

Tous les projets sont décidés par le Comité exécutif. L'instruction, l'accompagnement et le suivi de la réalisation des projets par les associations sont assurés par le délégué général pour une partie de son temps et par la chargée de projets ainsi que par des bénévoles.

